COMMUNIQUE – 17 FEVRIER 2009

Mouvements sociaux en Outre-Mer

À l'instar des mouvements sociaux actuellement en cours dans les Départements d'Outre-Mer, se développe en Corse une volonté de mouvement de même nature, ayant pour corollaire le doublement de l'indemnité de transport et sa généralisation au secteur privé, aux retraités, mais aussi une revendication portant sur l'augmentation généralisée des salaires bruts, des minima sociaux, et l'arrêt des politiques de démantèlement de la fonction publique et de l'emploi public.

C'est le 7 Mars 1989, et pendant 52 jours que le premier grand conflit social avait abouti sur une négociation instaurant la « prime d'insularité ». Aujourd'hui, 20 ans après, les mêmes signes avant-coureurs précédant ce conflit sont présents dans toute la société insulaire, et l'état de crise forte se rapproche de jours en jours.

Force Ouvrière appelle l'État, le patronat, et les pouvoirs publics régionaux, à prendre la mesure de la situation sociale afin que s'ouvrent rapidement des négociations de même nature que celles de 1989 et 1995.

Le défaut d'une telle initiative ne fera que retarder une échéance faite de rapport de force dont la responsabilité de débordement ne pourra être imputable qu'aux décideurs des politiques restrictives en matière sociale, privilégiant le capitalisme financier au seul bénéfice des actionnaires, et au détriment de l'égalité républicaine dans la redistribution des richesses produites.

Conscient des attentes fortes de l'ensemble du monde du travail, Force Ouvrière se déclare prêt à toute initiative locale fondée sur le **respect des principes syndicaux** afin de porter dans l'unité avec les salariés les revendications exposées depuis de trop nombreux mois, et appelle les pouvoir publics à y répondre comme cela a été fait sans attendre à l'appel des banquiers en faillite.

PAUL GIACOMONI
Secrétaire Général

UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE DE LA CORSE-DU-SUD
4 AVENUE KENNEDY 20090 AJACCIO